

Un faux pas, et c'est la chute ! Atelier de prévention



Un faux pas, et c'est la chute !

Les chutes, qui représentent le type d'accidents le plus fréquent, ont très souvent lieu à la maison, tout comme la plupart des accidents. A travers notre atelier de prévention, nous montrons à vos collaborateurs où se cachent les dangers de chute les plus importants, notamment les sources de faux pas.

Lors de travaux en groupes, les participants élaborent des stratégies simples, précieuses et aisément applicables afin d'éviter les chutes. Une présentation PowerPoint et de brèves séquences vidéo viennent compléter notre exposé.

Un concours original pointe du doigt avec humour les endroits dangereux et les comportements à risque ainsi que les mesures de prévention correspondantes. Des exercices pratiques simples portant sur l'adresse, l'équilibre, la force, le renforcement des articulations et de la musculature complètent la présentation.

Panneaux thématiques

8 images à dérouler comportant des caricatures traitant des dangers de chute les plus fréquents dans et autour de l'habitat

Autres éléments

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents
- Tableau de conférence

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.

Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450.-	CHF 450.-	CHF 450.-
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 1250.-	CHF 2050.-	CHF 3650.-

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 20 à 30 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Place pour 4 groupes de travail et 8 images à dérouler (dimensions : l 85 x h 200 cm chacune), qui peuvent être placées le long des murs ou librement dans les locaux.

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention

